

LE CREDIT

Ouverture de crédit en compte courant

Commission d'engagement sur OCCC	1,00 %
Minimum	55,00 €
.....Calculée sur le plafond de l'ouverture de crédit	

Frais de dossier de prêt

- Court terme	1,00 %
Minimum	50,00 €
- Moyen / Long terme	1,00 %
Minimum	150,00 €
- Lettre information des cautions, par emprunteur	16,50 €

Quel que soit le nombre des prêts cautionnés - Obligation légale

Opérations sur prêts

- Aménagements simples (Changement périodicité échéance, modification compte prélevé...)	40,50 €
- Aménagements complexes (Reports, aménagement de durée...)	225,00 €
- Réaménagements de prêts (Renégociation de taux, de marge...)	450,00 €

Remise d'effet à l'escompte

- Support papier ou magnétique	7,50 €
- Commission d'engagement sur ligne d'escompte	0,10 %

Remise DAILLY

- Commission d'engagement sur ligne DAILLY	0,10 %
- Commission de bordereau	7,50 €
- Notification	19,20 €
- Basculement en portefeuille impayé	1,00 %

LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services destinés aux professionnels. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de service que nous vous proposons.

Virement Européen (SEPA)

(effectué dans l'Espace Economique Européen - E.E.E.)

Le SEPA permet d'harmoniser les transferts financiers entre les 31 états de la zone SEPA (27 états membres + Norvège, Islande, Lichtenstein, Suisse).

Les opérations SEPA nécessitent l'identification du bénéficiaire par le BIC et l'IBAN.

Opérations à destination de l'étranger

Virements SWIFT émis

- Virement EEE	3,80 €
- Virement EEE transmis par EDI/WEB	0,20 €
- Autres opérations hors EEE	0,155 %
avec mini 21,50 € et maxi 32,35 €	
+ commission de change de 0,355 % avec mini 3,25 € et maxi 17,20 €	

Opérations en provenance de l'étranger

Virements SWIFT reçus

- Virement EEE	Gratuit
- Autres opérations hors EEE	0,105 %
avec mini 12,85 € et maxi 19,20 €	
+ commission de change de 0,355 % avec mini 3,25 € et maxi 17,20 €	

L'EPARGNE

Opérations sur titres et bourse

Droits de garde titres

Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente

- Droits fixes	22,58 € ⁽¹⁾
- Droits proportionnels :	
. Valeurs Crédit Agricole	0,043 % ⁽¹⁾
. Valeurs hors Crédit Agricole	0,217 % ⁽¹⁾
. Valeurs étrangères	0,318 % ⁽¹⁾
. Commission par ligne	2,93 € ⁽¹⁾
- Montant global des droits de garde	
. Minimum	26,34 € ⁽¹⁾
. Maximum	301,00 € ⁽¹⁾

Frais de bourse - France (Actions - Obligations) hors frais de marché

- Agence en ligne	1,550 %
. Minimum	20,00 €
- Internet (Invest Store Initial)	0,70 %
. Minimum	8,15 €

Epargne salariale

PER CONVERGENCE

- Plan d'Epargne Inter-entreprise (PEI)
 - Plan d'Epargne Retraite Collectif Inter-entreprise (PERCOI)
-Nous consulter pour les tarifs et les conditions

Les + du Crédit Agricole

PER CONVERGENCE

Une solution d'épargne du Crédit Agricole qui vous donne, ainsi qu'à vos salariés, l'opportunité de constituer progressivement un capital de façon souple et libre, dans un cadre fiscal avantageux*.

* Selon conditions contractuelles et législation en vigueur.

Placement de la trésorerie

- Dépôts à terme
 - Valeurs mobilières
- nous consulter
nous consulter

L'ASSURANCE

Prévoyance

- Valeur Prévoyance Multi Partenaires (capital décès)
 - Assurance Garantie de Revenus (arrêt de travail suite maladie, accident pour les professionnels)
 - Assurance Arrêt de Travail (arrêt de travail suite maladie, accident pour les agriculteurs)
 - Complémentaire santé
 - Accordance (complémentaire retraite)
 - Garantie des Accidents de la Vie avec extension de garantie liée à l'activité professionnelle (professionnels et agriculteurs)
-Nous consulter pour les tarifs et les conditions

Assurance des biens professionnels

ASSURANCE POUR LES PROFESSIONNELS

- Multi-risques professionnels (garantie des biens professionnels et de l'activité)
 - Véhicules professionnels
 - Habitation professionnelle
-Nous consulter pour les tarifs et les conditions

ASSURANCE POUR LES AGRICULTEURS

- Multi-risques agricoles (garantie des biens agricoles et de l'activité)
 - Véhicules professionnels
 - Habitation agricole
 - Automoteurs agricoles
 - Garantie mortalité
-Nous consulter pour les tarifs et les conditions

⁽¹⁾ Soumis à la TVA au taux en vigueur

⁽²⁾ Frais limités à la présentation de 6 chèques par jour.

⁽³⁾ 25 % de réduction pour les titulaires d'un Compte-Services pour les professionnels ou les agriculteurs.

 tarif inchangé

 tarif en baisse

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et / ou à l'accord de la Caisse Régionale. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner.

Ligne Pros 0 892 892 570 <small>0,34 euro/min</small>	Internet www.ca-sudmed.fr
Agence en ligne 0 892 892 777 <small>0,34 euro/min</small>	Filmobile 0 826 089 666 <small>Pour s'abonner Coût de l'appel 0,19 euro/min</small>



Edité par le Crédit Agricole Sud Méditerranée, société coopérative à capital variable SIRET n° 776 179 335 00026, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 30 rue Pierre Bretonneau 66832 PERPIGNAN CEDEX 9. 776 179 335 RCS PERPIGNAN. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029 669.

PROFESSIONNELS



Imprimerie Delort, Castanet-Tolosan - 08/2010 - Conforme aux exigences environnementales.



LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Comptes-Services

Découvrez notre gamme de Comptes-Services pour répondre à vos attentes en fonction de vos besoins. Vous avez la possibilité de souscrire individuellement les produits qui les composent. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur l'intégralité des avantages liés à nos Comptes-Services.

Compte-Services pour les Professionnels	Faire face aux imprévus : le découvert		Fonctionnement de compte					Moyens de paiement		Autres services		Prix / Mois
	Découvert autorisé	Taux préférentiel des aides	Exonération commission de + fort découvert	Exonération commission d'engagement	Exonération commission d'immobilisation	Exonération commission de mouvements	Exonération frais de tenue de compte	Exonération frais de virement	Assurance perte et vol moyens de paiement	Pas de frais d'opposition sur chèque	Dépôt rapide pour	
Formule sans ouverture de crédit												de 14,50 € à 63,50 €
Formule avec ouverture de crédit	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	de 24,50 € à 87,00 €

*Opposition à l'initiative du client

Tarif mensuel selon chiffre d'affaires. Sous réserve d'acceptation du dossier.

- Compte-Services Crédit Agricole pour les Agriculteurs
- Compte-Services Crédit Agricole pour les Associations
-**Nous consulter pour les tarifs et les conditions**

Cartes bancaires

Cotisations annuelles

- Carte internationale Mastercard Business Card
 - . carte à débit immédiat *48,00 €
 - . carte à débit différé*55,00 €
- Carte internationale Mastercard Business Exécutive*112,00 €

*Choix d'option possible : avec ou sans retrait

Tenue et suivi de compte

- Commission de tenue de compte / mois.....9,00 €
- Commission de mouvement / mois0,050 %
-**Calculée sur les mouvements débiteurs du mois**
- Commission de plus fort découvert * / mois.....0,060 %
-**Calculée sur le plus fort découvert mensuel**

* Client détenteur d'une ouverture de crédit

Recherche et attestation

- Frais de recherche et photocopie
- Simple < 1 an.....11,71 € ⁽¹⁾
- Complexede 21,74 € à 66,89 € ⁽¹⁾

Attestation

- Simple8,86 € ⁽¹⁾
- Complexe.....17,73 € ⁽¹⁾

Renseignements communiqués aux commissaires

- aux comptes113,71 € ⁽¹⁾

Relevés de compte

Périodicité	Relevé papier	e-relevé
mensuel	gratuit	gratuit
décadaire (forfait mensuel)	2,10 €	gratuit
journalier (forfait mensuel)	10,50 €	gratuit

Fonctionnement de compte

Chèques

- Délivrance chèque de banque14,40 €
- Chéquier avec talon à gauche*4,80 €
- Confection de lettres chèquenous consulter

*gratuit si CSCA

Virements

- Mise en place virement permanent externeGratuit
- Virement permanent interbancaire1,30 €
- Virement occasionnel interbancaire.....3,80 €
- Virement interbancaire via Internet0,25 €
- Virement spécifique orienté trésorerie15,00 €
- Remise liste papier pour virements31,00 €
- avec virements émis sur liste papier à l'unité.....1,30 €

Avis de prélèvements

- Enregistrement d'autorisation de prélèvement.....10,15 €
- Rejet d'un prélèvement pour autre motif20,00 €
- qu'absence de provision
- Opposition prélèvementGratuit

Effet et Lettre de Change Relevé (LCR)

- Encaissement LCR papier4,20 €
- + commission 3,50 € par traite papier
- Modification, réclamation15,70 €
- Notification Daily19,20 €

Oppositions (par le porteur en cas de perte ou de vol)

- Sur carteGratuit
- Sur chèque (à l'unité)16,50 €
- Sur chéquier27,00 €

Taux de découvert autorisé au 1er juillet 2010

- Pour les Comptes-Services Crédit Agricole Professionnels dans le cadre du découvert autorisé8,65 %
- Dépassement du découvert13,35 %

Taux déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit au trimestre précédent.

Incidents de fonctionnement

- Commission d'intervention sur découvert non autorisé (par opération).....8,60 €

Coût d'examen de la situation du client et analyse du compte présentant une provision insuffisante. Frais limités à 3 commissions d'intervention / jour (commission intégrée dans le forfait de rejet d'un chèque, si rejet de l'opération).

Lettre de Change Relevé (LCR)

- Impayé.....15,70 €
- Rejet de LCR pour défaut de provision22,80 €

Virements

- Rejet technique sur virement émis6,80 €

Avis de prélèvements

- Rejet d'avis de prélèvement sans provision20,00 €
- (**gratuit pour les prélèvements inférieurs à 20 €**)
- Avis de prélèvement retourné impayé14,75 €

Chèques

- Lettre d'information préalable au rejet d'un chèque.....13,90 €
- (facturation due si chèque non rejeté)
- Forfait : Chèques rejetés < ou = à 50 €⁽²⁾30,00 €
- Forfait : Chèques rejetés > à 50 €⁽²⁾50,00 €

Ces forfaits comprennent les frais de lettre d'injonction, la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais de blocage provision, les frais de certificat de non-paiement et la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).

- Chèques émis en violation d'une interdiction bancaire par chèque⁽²⁾45,00 €

Divers

- Saisie attribution - Avis à tiers détenteur72,00 €
- Oppositions administratives72,00 €
- (dans la limite de 10% du montant de l'acte)

Crédit Agricole en ligne

(hors frais de connexion selon opérateur)

Internet : www.ca-sudmed.fr

- Gestion du compte au quotidien (Vision)Gratuit
- Accès aux opérations de bourse (Invest Store Initial) / mois.....1,70 € ^{(1)*}
- Pro gestion / mois ⁽³⁾.....12,45 € ^{(1)*}

* Tarifs préférentiels : 0,70 % sur les ordres de bourse (avec un minimum de 8,15 € hors frais de marché) et les virements interbancaires à 0,25 €.

Mobile : ca-mobile.com.....Gratuit

Déblocage de la réserve de trésorerie, virement à distance, encours carte à débit différé, détail des écritures de compte.

Echanges de données informatisées (EDI)

Télétransmission EDI

- EDI INTERNET
- EDI WEB (abonnement mensuel).....15,00 €
- EDI/ETEBAC
- Abonnement mensuel ETEBAC suivant configurationde 26,00 € à 51,00 €
- relevé de compte, la ligne0,12 €

Coût opérations EDI

- Prélèvement0,39 €
- LCR0,39 €
- Virement externe0,20 €

Support magnétique

- Traitement du support (remise disquette).....11,00 €
- LCR0,52 €
- Prélèvement0,52 €
- Virement externe0,25 €

E-transactions (paiement sur internet)

- Droits d'entréede 80,00 € à 127,09 € ⁽¹⁾
- Loyers mensuelsde 13,00 € à 23,00 € ⁽¹⁾
-**Options possibles nous consulter**

Terminal de paiement électronique (TPE)

- (installation, assistance, fournitures, maintenance et télécommunications comprises*) - tarif mensuel de base
- TPE fixe18,00 € ⁽¹⁾
- TPE portable radio25,00 € ⁽¹⁾
- TPE GPRS36,00 € ⁽¹⁾
- TPE fixe + ELC36,50 € ⁽¹⁾
- TPE ADSL24,50 € ⁽¹⁾

.....**Options possibles nous consulter**
*à hauteur de 250 transactions par mois.

CA/CertificatNous consulter

Ce logiciel permet d'effectuer les règlements de TVA directement par Internet.

Dates de valeur

- Retrait et versement d'espècesJ
- Paiement de chèqueJ
- Virement interbancaire émisJ
- PrélèvementJ
- Remise de chèqueJ + 1
- Paiement d'effetJ - 1
- Encaissement d'effet remis dans le délai*E + 2

* Remise 5 jours avant l'échéance

E = date d'échéance de l'effet

- Télécollecte paiement par carteJ
- Virement reçuJ

J = Jour de passation de l'opération en compte *jour ouvré*